beauté ; pop. aggl., 1,715 hab. — pop. tot., 7,173 hab.

VALA s. f. (va-la). Astron. Planète télescopique, découverte par M. Peters en 1873.

VALADE-GABEL (Jean-Jacques), pédagogue français, né à Sarlat (Dordogne) en 1801. Il s'est consacré à l'enseignement des sourds-muets, après avoir dirigé l'Institut pestalozzien de Sarlat. Nommé, en 1829, professeur à l'Institution des sourds-muets de Paris, il fut nommé ensuite directeur de l'Institution de Bordeaux (1838), et il devint, en 1862, inspecteur des Institutions départementales de sourds-muets. On lui doit les ouvrages suivants : *Petites lectures illustrées* (1853, in-18), plusieurs fois rééditées ; *Méthode à la portée des instituteurs primaires pour enseigner aux sourds-muets la langue française sans l'intermédiaire du langage des signes* (1857, in-8°) ; *Guide des instituteurs primaires pour commencer l'éducation des sourds-muets* (1863, in-8°); le *Mot et l'image*, deux parties (1863, 2 vol. in-8°); *Historiettes morales illustrées* (1869, in-18); *Situation des écoles départementales de sourds-muets* (1875, in-8°), etc.

VALADY (Henri NOURY, comte DE), homme politique français, né à Rodez en 1814. Possesseur de grandes propriétés dans l'Aveyron, il posa, en 1863, sa candidature au Corps législatif, dans une circonscription de ce département. Bien que légitimiste et clérical, il se présenta comme ayant des idées libérales et il échoua contre le candidat officiel. Le 8 février 1871, M. de Valady fut élu député à l'Assemblée nationale par 58,523 électeurs de l'Aveyron. Il alla siéger dans le groupe des légitimistes cléricaux, vota pour la paix, l'abrogation des lois d'exil, les prières publiques, la pétition des évêques, contre le retour de la Chambre à Paris, etc., et il fit partie, dit-on, des députés de l'extrême droite qui envoyèrent au pape une adresse d'adhésion au *Syllabus*. Après avoir contribué à renverser M. Thiers, le comte de Valady donna un entier concours au gouvernement de combat, qui, dans sa pensée, devait rétablir la monarchie traditionnelle. Ses espérances ayant échoué, il vota le septennat, la loi des maires, la proposition de rétablissement de la monarchie, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Aux élections du 20 février 1876, M. de Valady se porta candidat à la Chambre des députés, à Espalion. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il était « disposé à faire, sous la sauvegarde du maréchal de Mac-Mahon, un essai sérieux, loyal et décisif de la République. » Elu député par 6,379 voix, il reprit sa place à droite et vota avec la coalition antirépublicaine. Lors de la résurrection du gouvernement de combat (16 mai 1877), il appuya la nouvelle tentative de réaction et vota, le 19 juin suivant, pour le cabinet de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il se représenta devant les électeurs d'Espalion le 14 octobre 1877; mais il n'obtint que 1,062 voix, retira sa candidature au second tour de scrutin et rentra dans la vie privée.

VALASKJALF, dans la mythologie du Nord, un des palais d'Odin dans Asgard ; il était couvert d'argent pur. C'est là que se trouve le trône *Hlidskjalf*, du haut duquel on découvre tout ce qui se passe sur la terre.

VALAZÉ (Charles-Romain LETELLIER-), général et homme politique français. V. LETELLIER-VALAZÉ, dans ce *Supplément*.

* **VALBONNAIS**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 52 kilom. S.-E. de Grenoble; pop. aggl., 551 hab. — pop. tot., 1,326 hab.

Valcreuse, roman de M. Jules Sandeau (Paris, 1847). L'auteur a placé ce drame en pleine Vendée, aux approches de 1789; le héros principal, M. de Valcreuse, est un gentilhomme de trente ans, capitaine de vaisseau, retiré, pendant les loisirs de la paix, dans son domaine, où il vit en compagnie de sa sœur, Mlle Armantine de Valcreuse, et de l'abbé Gervais, son ancien précepteur. Un beau jour, Mlle Armantine s'avise, pour engager son frère à renoncer décidément à la mer, de vouloir le marier avec une jeune et jolie veuve, la marquise de Presmes, qui, de son côté, s'arrangerait assez d'une union qui lui procurerait du même coup richesse et honneurs. Dès lors, le cœur de M. de Valcreuse est mis en état de siége et tous les moyens sont mis en jeu pour l'amener à capitulation le plus tôt possible. Cependant le gentilhomme vendéen, ne se sachant pas attaqué, ne songe pas à se défendre, d'autant mieux qu'il a rencontré chez Mme de Presmes deux jeunes filles, les nièces du marquis de Presmes, que celui-ci a confiées à sa femme en mourant et que la marquise songe à faire entrer au couvent pour s'en débarrasser à jamais. Déjà le jour de leur départ est fixé, et M. de Valcreuse a remarqué avec peine que les deux jeunes filles, Irène et Gabrielle, le voient arriver avec un effroi croissant; la plus jeune pleure et se désole; Gabrielle, plus maîtresse d'elle-même, mais non moins triste, a laissé dès leur première entrevue, dans l'âme de M. de Valcreuse, une impression profonde. Le hasard veut que le jour même où les deux jeunes filles vont partir et dire au monde un éternel adieu il arrive chez Mme de Presmes, et là, ému jusqu'aux larmes de la douleur d'Irène et de la résignation de Gabrielle, il s'approche de celle-ci et, sans périphrase, en quelques mots dignes et simples comme il convient à la circonstance, il lui offre sa fortune et son nom. Gabrielle accepte, et il va sans dire qu'Irène la suit au château de Valcreuse. Mais on ne se joue pas impunément d'une marquise de Presmes, et si M. de Valcreuse n'était pas tellement ému de l'acte qu'il vient d'accomplir, il pourrait remarquer qu'à la sombre fureur répandue d'abord sur le visage de la marquise succède bientôt un mouvement d'horrible joie, indice de la prochaine et cruelle vengeance qu'elle médite.

Un an se passe sans rien amener de nouveau ; M. de Valcreuse cependant a été forcé de s'avouer qu'il n'avait pas trouvé dans Gabrielle l'affection, l'amour qu'il lui semblait être en droit de lui demander; toujours bonne et dévouée, jamais, en effet, Gabrielle n'a eu, pour son bienfaiteur, pour son mari, un élan de tendresse; elle est triste et rêveuse, et M. de Valcreuse, invité par le ministre à reprendre la mer pour aller aux Indes, se décide d'autant plus facilement à partir que sa femme ne fait rien pour l'en empêcher. Des mois se passent encore sans que Gabrielle s'aperçoive de l'absence de son mari; mais un jour une nouvelle imprévue vient tout à coup la réveiller de l'espèce de torpeur dans laquelle elle semblait endormie. Elle apprend qu'un certain Gustave de Kernis est arrivé depuis peu dans le pays et qu'Irène l'ayant rencontré dans un château voisin l'a invité à venir au domaine de Valcreuse. Or, voici pourquoi cette nouvelle a tant ému Gabrielle. Elle avait seize ans à peine quand elle connut M. de Kernis, et, comme ils étaient tous deux beaux et jeunes, ils s'aimèrent. Mais leur mariage fut rendu impossible par Mme de Presmes, jalouse de Gabrielle et intéressée d'autre part par des motifs de honteuse cupidité à ce qu'elle restât fille. Les deux jeunes gens s'étaient résignés, mais en se promettant mutuellement fidélité dans l'espoir de jours meilleurs. Gabrielle n'avait pas cessé d'aimer Gustave, lorsque, peu de temps après la mort du marquis de Presmes, la marquise se chargea de lui apprendre que M. de Kernis venait de se marier. Alors, dégagée de sa promesse et profondément affligée du manque de parole de celui qu'elle aimait, Gabrielle s'était résignée à entrer au couvent ; mais la généreuse proposition de M. de Valcreuse l'avait brusquement rendue au monde, sans lui rendre pourtant la gaieté, ni lui arracher du cœur un reste d'amour pour M. de Kernis. On juge de l'effroi qu'elle dut ressentir quand elle apprit que celui-ci était à deux pas d'elle et qu'il n'était pas marié. En effet, la marquise de Presmes avait menti et c'est elle-même qui, pour se venger de M. de Valcreuse, lui suscitait pendant son absence ce terrible rival. Gabrielle lutte longtemps contre elle-même et défend de toute l'énergie dont elle est capable son honneur et celui de son mari; mais, à la fin, vaincue par son amour, elle s'y abandonne et abandonne le foyer conjugal à la suite de M. de Kernis, poursuivi par les bleus comme aristocrate. Le canot sur lequel sont embarqués les deux amants est assailli par une tempête et va sombrer, lorsqu'un bâtiment vient à son secours et prend à son bord les deux naufragés. Ce bâtiment est celui de M. de Valcreuse, revenant des Indes tout exprès pour surprendre sa femme en flagrant délit d'adultère. Cependant il ne veut point faire de scandale. Il fait conduire M. de Kernis sur la côte de Jersey et ramène Gabrielle au château, où il se conduit avec elle en mari outragé, mais en gentilhomme. A partir de ce moment, le récit devient à chaque page plus invraisemblable. Peu à peu, Gabrielle sent combien M. de Valcreuse était digne de son amour, et il n'est pas de jour où, par sa soumission, son humilité, ses larmes et ses prières, elle n'implore un pardon qu'il ne peut ni ne veut lui accorder. Cependant on est en pleine guerre vendéenne et M. de Valcreuse, à la tête de ses paysans, combat en désespéré pour son roi, avec le secret espoir de trouver la mort sur un champ de bataille. Mais la mort ne veut pas de lui. Un jour, M. de Kernis se présente de nouveau à M. de Valcreuse, suivant la promesse que celui-ci lui avait demandée de rentrer en France à la première occasion, pour venir lui rendre raison de l'insulte faite à son nom. Mais, pour toute vengeance, M. de Valcreuse exige que Gustave se fasse le protecteur de sa famille et la conduise en lieu sûr jusqu'au moment où, la paix étant rétablie, elle pourra revenir au château. Tout le monde, en effet, suit M. de Kernis en Angleterre; mais Gabrielle a compris la pensée de son mari; il veut mourir, et elle veut que ce soit dans ses bras et avec elle; en effet, au plus fort d'une mêlée avec le parti républicain, Gabrielle paraît aux côtés de M. de Valcreuse, et tous deux, blessés à mort, rendent le dernier soupir, après s'être mutuellement donné le baiser de paix et de réconciliation. Quant à M. de Kernis, devenu l'unique soutien de la famille, il épouse Irène au bout de quelques années et revient dans la Vendée, relever le château en ruine des Valcreuse.

Si rien n'est beau que le vrai, on ne peut nier que l'invraisemblable ne puisse arriver parfois, à force d'art, à intéresser presque aussi vivement que la vérité. Le roman de *Valcreuse* en est la preuve. Caractères, situations, personnages, tout, ou presque tout, y est faux, et cependant peu de récits sont aussi attachants. C'est que M. Jules Sandeau excelle à racheter par la forme les imperfections du fond et que *Valcreuse* est rempli de descriptions ravissantes, d'incidents aussi gracieusement racontés qu'inventés, de détails d'une fraîcheur et d'un charme délicieux.

* **VALDERIÈS**, bourg de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-E. d'Albi; pop. aggl., 246 hab. — pop. tot., 1,088 hab.

* **VALENÇAY**, bourg de France (Indre), ch.-l. de cant., arrond. et à 41 kilom. N.-O. de Châteauroux, sur le Nahon; pop. aggl., 1,842 hab. — pop. tot., 3,517 hab.

Valençay (TRAITÉ DE). C'est au moment où les puissances alliées, après Leipzig, allaient mettre le pied sur le sol sacré de la France, que Napoléon se trouva face à face, non pas avec le fantôme, hélas! mais bien avec l'image saisissante, implacable que ses folies de conquérant devaient faire surgir tôt ou tard devant lui. L'invasion allait précipiter sur nous un déluge d'hommes auxquels il n'avait à opposer qu'une armée décimée par cent batailles, ou des levées de conscrits à peine formés au maniement des armes, tandis que près de 100,000 de ses meilleurs soldats se consumaient inutilement sur le sol brûlant de l'Espagne qui en avait déjà tant dévoré. Certes, on peut affirmer sans crainte d'être démenti que, s'il les eût eus autour de lui, les ennemis n'eussent franchi le Rhin que pour s'y voir aussitôt honteusement précipités. Napoléon avait encore plus de génie que d'orgueil, et, quoi qu'il pût en coûter à sa fierté, il résolut d'utiliser cette dernière ressource. Aussi bien, depuis plus d'un an, il avait déjà fait en lui-même le sacrifice de l'Espagne, et ce n'était plus pour lui qu'une affaire de forme, nous voulons dire qu'il ne s'agissait plus que de ménager à la fois sa susceptibilité et ses intérêts.

Ferdinand VII, avec son frère et son oncle, était alors détenu à Valençay; Napoléon résolut donc de leur rendre la liberté et de laisser Ferdinand monter sur le trône. Mais il se présentait plus d'une difficulté, si simple que parût cette légitime restitution. Les Espagnols étaient liés aux Anglais, et, animés d'implacables sentiments de vengeance que nous n'avions que trop fait naître, ils n'aspiraient qu'à ravager la France à leur tour. De leur côté, les Anglais n'étaient pas d'humeur à soumettre leurs intérêts aux vicissitudes de la cause de leurs alliés. D'autre part, les cortès, qui gouvernaient l'Espagne en l'absence de Ferdinand, ne désiraient que médiocrement son retour et se proposaient bien surtout de ne lui rendre son sceptre qu'à la condition qu'il accepterait la constitution de Cadix. Enfin, Ferdinand lui-même, une fois rendu à la liberté, pouvait fort bien, en puisant ses arguments dans l'histoire de François Ier, dans notre propre histoire, alléguer qu'on n'est pas lié par un engagement pris en captivité! Il y avait à craindre encore qu'en prétextant les mêmes motifs les cortès ne reconnussent pas un traité conclu dans de telles circonstances. Le cas était donc plus embarrassant qu'il ne le semblait au premier abord. Mais c'est l'éternelle loi de la morale, que la duplicité et la mauvaise foi, unies à l'abus de la force, rencontrent des obstacles presque aussi insurmontables pour revenir sur leurs pas que pour marcher en avant. Toutefois, il fallait bien prendre un parti, et Napoléon, espérant parer à toutes les éventualités, donna l'ordre à M. de Laforest, qui avait eu longtemps l'ambassade de Madrid, de se rendre à Valençay sous un nom supposé et de s'entendre dans le plus grand secret avec les princes espagnols; il devait offrir à Ferdinand la liberté et le trône aux conditions suivantes :

Les deux territoires seraient évacués réciproquement; Ferdinand VII retournerait à Madrid; les prisonniers seraient rendus de part et d'autre et les Anglais opéreraient leur retraite. Telles étaient les principales conditions du traité, auxquelles Napoléon ajouta celles-ci, par un sentiment de prévoyance et de justice facile à apprécier : Ferdinand servirait à son père la pension à laquelle Joseph s'était engagé ; amnistie entière serait accordée aux *afrancesados*, c'est-à-dire aux Espagnols qui s'étaient ralliés à la cause de la France; l'Espagne conserverait l'intégrité de son territoire et toutes ses colonies; enfin, une dernière clause portait que Ferdinand épouserait la fille de Joseph Bonaparte.

Ces conditions étaient assurément fort acceptables; mais Ferdinand, rendu défiant et dissimulé par six ans de captivité, craignit qu'elles ne renfermassent un piége et les accueillit avec une froideur calculée. Cependant, quelque soin qu'on eût mis à lui cacher la vérité sur les événements qui s'étaient accomplis en Europe dans le cours de ces six ans, il était assez clairvoyant pour en avoir deviné une partie, pour soupçonner les embarras de Napoléon, et une nuit de réflexion, de confidences échangées avec son oncle et son frère, compagnons de sa captivité, l'affermit dans la confiance que les propositions qui venaient de lui être faites si inopinément étaient sincères. Divers personnages espagnols de distinction, qu'on laissa pénétrer jusqu'à lui, dissipèrent ses dernières défiances, et les articles du traité de Valençay furent signés le 11 décembre 1813. Le 13, le duc de San-Carlos, un des familiers de Ferdinand, partit pour l'Espagne afin de soumettre le traité à la ratification de la régence. Mais les difficultés qu'on avait prévues se produisirent : les membres du conseil de régence, s'appuyant sur un article de la constitution de Cadix, déclarèrent que toute stipulation souscrite par le roi en état de captivité était par cela même frappée de nullité; de sorte que Napoléon se vit contraint de renvoyer Ferdinand VII sur parole (février 1814). Quelle qu'ait pu être la bonne foi de ce prince, on sait ce que les événements ultérieurs firent des conditions du traité. De tant de fourberies indignes de son génie, de tant de sang versé, il ne resta à Napoléon que la honte et les revers.

* **VALENCE**, ville de France (Drôme), ch.-l. du département, à 580 kilom. S.-E. de Paris, sur la rive gauche du Rhône et près du confluent de l'Isère avec ce fleuve; pop. aggl., 17,032 hab. — pop. tot., 23,220 hab. L'arrond. compte 10 cant., 112 comm., 159,920 hab.

* **VALENCE-D'AGEN**, ville de France (Tarn-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. E. de Moissac; pop. aggl., 2,838 hab. — pop. tot., 3,699 hab.

* **VALENCE-D'ALBIGEOIS**, bourg de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. N.-E. d'Albi; pop. aggl., 767 hab. — pop. tot., 1,495 hab.

* **VALENCE-SUR-BAYSE**, bourg de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 9 kilom. S. de Condom, au confluent de la Bayse et de l'Aulone; pop. aggl., 1,044 hab. — pop. tot., 1,674 hab.

* **VALENCIEN** s. m. — **Encycl.** Linguist. Le *valencien* est un dialecte assez rapproché du catalan, avec lequel il a une origine commune, la langue lémosine, si célèbre au moyen âge et qui était en usage de Montpellier à Barcelone. Le *valencien* n'est plus usité aujourd'hui que parmi la classe populaire, illettrée; ce fut, au contraire, à l'origine la langue des savants et des poëtes.

Le roi d'Aragon don Jayme Ier le Conquérant, né à Montpellier (le comté de Montpellier appartint à l'Aragon jusqu'à la fin du XIIIe siècle), après avoir conquis Valence sur les Maures (1225), y transporta sa cour et y introduisit la langue lémosine, alors dans toute sa pureté. Telle fut la source du dialecte *valencien*. Mais tandis que la langue des troubadours, si fine et si souple, si habile à développer les subtibilités du sentiment et les lieux communs de la poésie, prenait en Catalogne un accent plus prononcé, des sons plus rauques, dans le royaume de Valence elle s'adoucissait, au contraire, notablement et devenait de plus en plus harmonieuse et musicale. Un historien de Valence, Gaspar Escolano (1610), remarque que ce qui donne au dialecte *valencien* sa douceur, c'est l'emploi fréquent du *s* et de l'*é*; le *s* se prononce en zézayant, comme le *ç* espagnol; de plus, il n'a pas emprunté des Arabes les aspirations gutturales qui se sont traduites en catalan et en castillan par l'accent rauque de la *jota* (*j* espagnol ayant le son du *ch* dur allemand). On y trouve seulement, en dehors d'un grand nombre de mots ayant avec le français une racine commune dans le grec et dans le latin, un assez grand nombre de locutions hébraïques très-reconnaissables. Beaucoup de ces mots hébreux ont aussi passé dans l'espagnol.

Le dialecte *valencien* dura peu de temps dans toute sa pureté, deux siècles environ. La saveur particulière des poëtes et des écrivains qui l'ont employé ne permet pas de douter qu'il fût arrivé à un très-haut point de perfection, s'il n'eût cessé d'être cultivé à l'époque de la réunion des couronnes d'Aragon et de Castille (1550). La prédominance du castillan, qui est devenu l'espagnol, a porté un coup mortel aux langues particulières des provinces. Le *valencien* a cependant laissé en littérature des traces remarquables de sa brève existence. Parmi les poëtes qui l'ont cultivé, l'un des premiers, Mossen Jordi, élevé à la cour du roi don Jayme, eut l'honneur d'inspirer cent ans plus tard Pétrarque. On peut même juger par la citation suivante si Pétrarque se contenta de s'inspirer des sentiments de Jordi sur l'amour :

E no he pau, e no tinch quim guerreig :
Vol sobrel cel, e nom movi de terra;
E no estrench res, e tot lo mon abras.
Oy he de mi, e vull altri gran be :
Si no es amor, donchs aço que sera.
JORDI.

Pace non trovo, e non he do far guerra,
E volo sopra il cielo, e ghiaccio in terra;
E nulla stringo et tuttol mundo abraccio.
Et ho in odio me esteso et amo altrui.
Si amor non he, que dunque é quel che sento?

Pétrarque a copié littéralement, servilement l'antithèse subtile et gracieuse du troubadour *valencien*. On sait, du reste, qu'il était, comme Dante, très-versé dans la littérature provençale et lémosine. Un autre poëte, Mossen Febrer, dépeignit, dans le style épique, la tempête qui assaillit à Majorque (en 1250) le roi don Jayme et sa flotte, sur le chemin de la terre sainte. Jayme Roig, autre *Valencien*, écrivit sous le titre de *Conseils* une spirituelle

satire des femmes, en petits vers, de ceux qu'on nomme *cudoladas*, dans ce dialecte. Le plus célèbre de ces troubadours est Ausias March, qui tient un rang considérable dans la littérature lémosine et *valencienne*. La délicatesse, la subtilité de ces poésies est telle, que, pour traduire un seul vers de ces troubadours, il faut généralement deux vers castillans ou portugais, malgré la similitude des idiomes.

Parmi les ouvrages d'une époque plus récente, on ne cite guère, dans le dialecte *valencien*, que les œuvres de Vincent Ferrer, missionnaire catholique, grand convertisseur de juifs et d'Arabes, qui, s'adressant particulièrement aux gens du peuple, aux artisans, aux campagnards, prêchait et écrivait en *valencien* (XVe siècle).

* **VALENCIENNES**, ville de France (Nord), ch.-l. d'arrond. et de trois cant., à 51 kilom. S.-E. de Lille, au confluent de l'Escaut et de la Rhonelle; pop. aggl., 20,429 hab. — pop. tot., 26,083 hab. L'arrond. compte 7 cant., 82 comm., 192,518 hab.

* **VALENSOLE**, ville de France (Basses-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 50 kilom. S.-O. de Digne; pop. aggl., 2,182 hab. — pop. tot., 3,065 hab.

VALENTIGNEY, bourg de France (Doubs), cant. d'Audincourt, arrond. et à 9 kilom. de Montbéliard, sur le Doubs; pop. aggl., 1,572 hab. — pop. tot., 2,014 hab.

Valentine de Milan, opéra en trois actes, de Bouilly, musique de Méhul (Opéra-Comique, 28 novembre 1822). Cet ouvrage était dans les cartons depuis plus de quatorze ans, sans que les auteurs fussent parvenus à le faire jouer. Ce ne fut que cinq ans après la mort de Méhul que le théâtre qui lui devait une grande partie de sa prospérité se décida à monter *Valentine de Milan*. Valentine de Milan est célèbre dans l'histoire par sa douleur conjugale. C'est l'Artémise du XIVe siècle, inconsolable de la mort de son époux assassiné par le duc de Bourgogne. Ce n'est pas dans cette situation que Bouilly l'a présentée sur le théâtre. Le public est si moqueur qu'il aurait quelque peine à croire au deuil éternel d'une veuve; ses souvenirs lui rappelleraient les plaisanteries que La Fontaine a répandues à ce sujet dans le conte de la *Matrone d'Ephèse*. Bouilly a donc supposé que Jean Galéas, grand-duc de Milan et père de Valentine, vivement pressé par l'armée française, que commandent le connétable de Clisson et Louis de France, duc d'Orléans, vient de perdre une bataille, à la suite de laquelle le frère du roi propose la paix. Le grand-duc s'y refuse et ne cède qu'aux sollicitations de sa fille. Le même motif a fait agir le prince et Valentine. Ils s'aiment; mais ils n'ont pu encore se faire l'aveu de leur amour. Ils espèrent que la paix leur en fournira les moyens. Le grand-duc accepte donc une entrevue; la loyauté de Louis de France parvient à adoucir la rudesse et la hauteur du connétable et du grand-duc. Une trêve est jurée; les soldats français et milanais s'en réjouissent également. Le duc d'Orléans a sollicité et obtenu la permission d'aller porter cette nouvelle à Valentine; mais, pendant qu'il se rend au palais, un traître qu'on a vu rôder dans les environs, et qu'on ne peut saisir, frappe le prince d'un coup d'arquebuse. Les soupçons naissent; la haine se réveille et la guerre va recommencer. Cependant la blessure du prince n'est pas dangereuse; retiré sous une tente, il reçoit une lettre de Valentine qui cherche à détruire les doutes élevés sur la fidélité du grand-duc. L'amour se trahit aisément : les expressions de cette lettre laissent voir au prince qu'il est aimé de Valentine, et sa santé se ressent de cette bonne nouvelle. On découvre bientôt l'arquebuse qui a servi à l'assassinat. Elle révèle, par les armoiries qui y sont incrustées, l'auteur de cet attentat. C'est le duc de Bourgogne lui-même, qui, échappé de France, a voulu, par ce meurtre, se délivrer du duc d'Orléans, son ennemi. La paix se renoue; l'amour du prince et de Valentine se découvre; ils sont unis.

La partition de Méhul est excellente; il n'est pas un des airs de cet ouvrage qui ne décèle la supériorité du compositeur. Mais ce qui a surtout enlevé tous les suffrages, ce sont les finales du premier et du second acte. Le chœur : *Confondons nos cœurs et nos armes*, est d'un admirable effet. Il faut en dire autant d'un autre chœur du troisième acte, exécuté en sourdine, au moment où les soldats viennent savoir des nouvelles de leur général.

VALENTINITE s. f. (va-lan-ti-ni-te). Minér. Nom donné à un oxyde d'antimoine de couleur blanchâtre.

VALÉRALDÉHYDE s. m. (va-lé-ral-dé-i-de — de *valérate*, et de *aldéhyde*). Chim. Syn. de VALÉRAL.

VALÉRAMIDE s. f. (va-lé-ra-mi-de — de *valériane*, et de *amide*). Chim. Un des noms de l'acide valérianique.

VALÉRIANINE s. f. (va-lé-ri-a-ni-ne — rad. *valériane*). Chim. Syn. de VALÉROL.

* **VALÉRIE** (Wilhelmine-Joséphine SIMONIN, dame Gustave FOULD, dite), actrice et femme de lettres. — Le dernier ouvrage qu'elle a publié, sous son pseudonyme de **Gustave Haller**, est un roman intitulé *Vertu* (1876, in-12), qui a eu en peu de temps plusieurs éditions. Elève pour la sculpture de Carpeaux et de Mathieu-Meusnier, elle a exposé, sous le même nom, un médaillon en marbre, le *Printemps*, au Salon de 1876. Mme Gustave Fould est la fille de Charles Simonin, qui s'était acquis une grande notoriété comme restaurateur de livres et qui avait découvert des procédés au moyen desquels on a pu rendre lisibles d'anciens ouvrages, endommagés par le temps. Initiée par son père aux procédés qu'il employait, elle chercha, pendant le séjour assez long qu'elle fit à Londres, des moyens d'existence en restaurant de vieux livres avec un succès complet.

Valérie, comédie en trois actes et en prose, de Scribe et Mélesville (Théâtre-Français, 21 décembre 1822). Valérie, aveugle dès son enfance, vivait près de sa cousine, lorsqu'un jour un étourdi insulte les deux jeunes filles, dont leur professeur, Henri Milner, prend la défense. Valérie a été blessée par l'épée de Henri en voulant séparer les combattants. A dater de ce moment, les deux jeunes gens s'aiment; mais la famille de Valérie force bientôt Henri à s'éloigner. Quand la pièce commence, plusieurs années se sont écoulées, et la pauvre aveugle n'est heureuse que par le souvenir. Henri revient enfin. Il est devenu oculiste par amour, et il a même acquis de la célébrité ; il rend la vue à Valérie, qu'il épouse. Le sujet de cette pièce est emprunté à la *Jeune aveugle*, petit roman qui fait partie d'un recueil publié sous le titre de *Contes à ma sœur*. Le roman allemand d'Auguste Lafontaine, intitulé *Welf-Budo* ou les *Aéronautes*, a été aussi mis à contribution par les auteurs, qui lui ont pris tout le récit des souffrances de Welf chez l'oculiste. *Valérie* était d'abord en un acte; on destinait le rôle à Léontine Fay. Celle-ci tomba malade ; Scribe biffa les couplets, ajouta quelques scènes et alla lire au comité du Théâtre-Français son vaudeville, métamorphosé en une comédie en trois actes ; on reçut la pièce par acclamation. Elle ne brille pourtant ni par l'invention ni par les détails, car les scènes se suivent au hasard et sans liaison bien évidente. Elle obtint cependant un immense succès et resta longtemps au répertoire. C'est que Scribe s'est montré, dans *Valérie*, le peintre de l'amour; cette pièce est faible, les ressorts en sont peu adroits, mais l'amour vrai de la jeune aveugle fait passer par-dessus tout.

VALÉRONE s. m. (va-lé-ro-ne — rad. *valériane*). Chim. Acétone obtenue par la distillation du valérianate de chaux.

VALÉRONYLE s. m. (va-lé-ro-ni-le — rad. *valérone*). Chim. Radical hypothétique dont le valérone serait l'oxyde.

VALÉROTHIALDINE s. f. (va-lé-ro-ti-al-di-ne — de *valérique*, et de *thialdine*). Chim. Thialdine correspondant à l'aldéhyde valérique.

— **Encycl.** La *valérothialdine* $C^{15}H^{31}AzS^{2}$ est à l'aldéhyde valérique ce qu'est la thialdine à l'aldéhyde ordinaire. Elle résulte de la combinaison de 3 molécules de valérol, de 1 molécule d'ammoniaque et de 2 molécules d'hydrogène sulfuré, avec élimination de 3 molécules d'eau. On prépare ce corps en faisant agir un excès de sulfure d'ammonium incolore saturé sur l'aldéhyde valérique; c'est un liquide épais, qui se décompose en partie à la distillation. Le perchlorure de platine en régénère facilement le valérol; l'eau intervient dans la réaction, et il se forme de l'acide chlorhydrique et du sulfure de platine. L'azotate d'argent en poudre agit énergiquement sur la *valérothialdine* et la transforme en acide valérique.

A la *valérothialdine* se rattachent la thialdine ordinaire, l'acro-thialdine, l'œnanthothialdine. M. Schiff pense que la formule qui exprime probablement la composition des thialdines dérivées des aldéhydes C^nH^mO peut être représentée par la formule rationnelle

$$Az \left\{ \begin{array}{l} C^nH^mSH \\ C^nH^{m_1} \\ C^nH^mSH \end{array} \right. .$$

Cette constitution nous paraît peu probable lorsqu'on songe que la leucine dérive de la thialdine par le simple fait de la substitution de l'oxygène au soufre. La leucine répond manifestement à la formule

$$(C^5H^{10})'' \left\{ \begin{array}{l} CO,OH \\ AzH^2 \end{array} \right. ;$$

la thialdine doit donc être

$$(C^5H^{10})'' \left\{ \begin{array}{l} CS,SH \\ AzH^2 \end{array} \right. .$$

Il est vrai, d'autre part, que, dans certaines réactions, les thialdines régénèrent les aldéhydes et que cette réaction s'accorde avec la formule de Schiff.

Les thialdines soumises à la distillation sèche avec la chaux donnent un mélange de carbures d'hydrogène, un peu d'aldéhyde et diverses bases volatiles; en général, ces bases sont les mêmes que celles qui se produisent dans la décomposition des oxythialdines.

* **VALERY-EN-CAUX (SAINT-)**, ville de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N. d'Yvetot, sur la Manche; pop. aggl., 3,995 hab. — pop. tot., 4,238 hab.

* **VALERY-SUR-SOMME (SAINT-)**, ville de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-O. d'Abbeville, sur la rive gauche de la Somme et près de son embouchure; pop. aggl., 3,364 hab. — pop. tot., 3,647 hab.

VALÉRY (le comte Joseph), entrepreneur de transports maritimes et homme politique français, né à Bastia en 1826. Il appartient à une famille à qui l'on doit la fondation d'une compagnie de paquebots maritimes dont le siége est à Marseille. Vers 1856, il devint membre du conseil général de la Corse, et, en 1861, il prit la direction de la Compagnie Valéry frères et fils, dont les paquebots font le service entre la France, l'Algérie, la Corse et l'Italie. Chaud bonapartiste, clérical ardent, il donna à un de ses bateaux le nom d'*Immaculée-Conception* et reçut de Pie IX le titre de comte romain. Lors des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, M. Joseph Valéry, qui présidait la commission départementale du conseil général de la Corse, fut désigné par M. Rouher comme candidat au Sénat dans ce département. Ses idées politiques étaient trop connues pour qu'il jugeât utile de faire une profession de foi. Elu sénateur par 288 voix, il alla siéger dans le groupe bonapartiste, et il vota constamment avec la coalition réactionnaire du Sénat. Après le 16 mai 1877, il donna son adhésion complète à la politique de combat que le ministère de Broglie-Fourtou venait de remettre en vigueur. Il vota, le 22 juin, pour la dissolution de la Chambre des députés; le 19 novembre, pour l'ordre du jour Kerdrel, et, après le triomphe des idées parlementaires et républicaines, il se joignit à l'opposition irréconciliable qui essaya de battre en brèche le cabinet Dufaure-Marcère.

VALÉRYLÈNE s. m. (va-lé-ri-lè-ne — rad. *valéryle*). Chim. Liquide incolore qui s'obtient en chauffant à 140° l'amyline bromée au contact d'une solution alcoolique de potasse.

* **VALETTE (LA)** ou **VILLEBOIS-LA-VALETTE**, bourg de France (Charente), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-E. d'Angoulême; pop. aggl., 719 hab. — pop. tot., 913 hab.

* **VALETTE (LA)**, bourg de France (Var), cant., arrond. et à 5 kilom. N.-E. de Toulon, sur le torrent de Saint-Joseph; pop. aggl., 1,695 hab. — pop. tot., 2,127 hab.

* **VALETTE** (Claude-Denis-Auguste), jurisconsulte et homme politique. — Il est mort à Paris le 9 mai 1878. En 1876, les électeurs républicains du Jura lui avaient offert une candidature au Sénat; mais il avait décliné cette offre pour des raisons personnelles.

VALETTE (Auguste-Dominique), médecin français, né à Lyon en 1821. Il commença dans sa ville natale ses études médicales, qu'il termina à Paris. Reçu docteur, M. Valette retourna à Lyon. Il devint chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, puis il fut nommé chirurgien de l'hôtel-Dieu et professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine de cette ville. Ce savant praticien a publié les ouvrages suivants : *De la cure radicale des hernies inguinales* (1854, in-8°); *De l'influence de la philosophie sur la marche et les progrès de la chirurgie* (1855, in-8°); *De la taille hypogastrique pratiquée au moyen de la cautérisation* (1858, in-8°); *Du diagnostic chirurgical* (1860, in-8°); *De la méthode à suivre dans l'étude et l'enseignement de la clinique* (1864, in-8°); *Clinique chirurgicale de l'hôtel-Dieu de Lyon* (1875, in-8°), etc.

VALFONS (Camille-Régis MATHÉI DE LA CALMETTE, marquis DE), homme politique français, né à Nîmes en 1837. Élevé dans le culte de la monarchie et du catholicisme, il s'engagea, sous l'Empire, dans les zouaves pontificaux, avec lesquels il servit pendant quelques années. De retour à Nîmes, il signa, avec Baragnon et autres monarchistes, la proclamation républicaine de la commission municipale de Nîmes. Pendant la guerre de 1870-1871, M. de Valfons commanda la garde nationale mobilisée du Gard. Elu député à l'Assemblée nationale dans ce département, le 8 février 1871, par 56,729 voix, il alla siéger à droite et vota constamment avec le groupe monarchiste et clérical, notamment pour les prières publiques, la pétition des évêques, le pouvoir constituant, contre le retour de la Chambre à Paris, contre M. Thiers le 24 mai 1873. Toutes les mesures de réaction du gouvernement de combat reçurent sa complète adhésion. Il se prononça pour la circulaire Pascal, contre la liberté des enterrements, pour l'église du Sacré-Cœur, le septennat, la loi des maires, contre les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. A diverses reprises, il intervint dans les discussions publiques. Le 20 février 1876, le marquis de Valfons se porta candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription d'Alais. Elu contre M. Favaud, républicain, par 9,448 voix, il reprit sa place à droite, vota constamment contre la majorité républicaine, donna son concours au maréchal de Mac-Mahon lorsqu'il ressuscita le gouvernement de combat (17 mai 1877) et vota pour le cabinet de Broglie-Fourtou le 19 juin suivant. Candidat officiel aux élections du 14 octobre 1877, il fut réélu député par 10,416 voix. Le marquis de Valfons retourna siéger dans la minorité antirépublicaine, et il a continué à voter avec elle. En janvier 1878, il a été nommé secrétaire de la Chambre.

* **VALGORGE**, bourg de France (Ardèche), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-O. de Largentière, sur la rive gauche de la Baume; pop. aggl., 316 hab. — pop. tot., 1,332 hab.

* **VALLA (LA)**, bourg de France (Loire), cant. de Saint-Chamond, arrond. et à 20 kilom. de Saint-Etienne; pop. aggl., 479 hab. — pop. tot., 2,012 hab.

* **VALLAURIS**, bourg de France (Alpes-Maritimes), cant. d'Antibes, arrond. et à 18 kilom. S.-E. de Grasse; pop. aggl., 2,956 hab. — pop. tot., 3,666 hab.

VALLE-D'ALESANI, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 37 kilom. de Corte; 657 hab.

VALLEDOR (Fr.), physicien espagnol, né à Madrid en 1805, mort dans la même ville en 1868. Après avoir reçu une excellente éducation scientifique, Valledor, ayant perdu sa fortune par suite des événements politiques, fut réduit à donner des leçons pour vivre. En 1835, il fut, par le crédit de Gutierrez, nommé professeur assistant de physique à la Faculté des sciences de Madrid. En 1841, il devint titulaire de cette chaire. Une ordonnance de 1855 ayant imposé, comme condition de l'exercice du professorat dans les Facultés, les épreuves de la licence et du doctorat ès sciences, Valledor, alors âgé de cinquante ans, dut s'y soumettre. Il composa à cette occasion deux thèses remarquables, l'une sur les *Echelles thermométriques*, l'autre sur les *Lois de la réflexion de la lumière*. Il était membre de l'Académie des sciences de Madrid; il devint doyen de la Faculté des sciences de l'université centrale d'Espagne.

* **VALLERAUGUE**, bourg de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. N. du Vigan, au confluent du Claron et de l'Hérault; pop. aggl., 1,610 hab. — pop. tot., 3,376 hab.

* **VALLET**, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. E. de Nantes; pop. aggl., 1,161 hab. — pop. tot., 5,200 hab.

Vallia, drame en cinq actes et en vers, de M. Latour de Saint-Ybars; représenté à la Comédie-Française le 27 septembre 1841. « *Vallia* n'est pas un drame rimé, c'est une tragédie dans la force du terme, dit M. Théophile Gautier. L'action se passe dans un de ces monastères-forteresses à piliers trapus, à voûtes surbaissées, aux murailles couvertes de mosaïques byzantines des premiers siècles du christianisme. Cette abbaye crénelée sert de refuge aux habitants de la Septimanie contre les hordes des Francs, cette marée montante du Nord qui finira par noyer le monde romain. Le Père Aymar y représente la force spirituelle; le duc Vallia, chef des Wisigoths, la force temporelle. Vallia paraît abattu sous le poids d'une mélancolie qui doit être fort pesante, car c'est un robuste gaillard, de stature colossale, capable de porter son cheval de guerre sur ses épaules... Les combats n'ont plus de charme pour lui ; les Francs ont beau venir jusqu'aux portes du monastère, rien ne peut le faire sortir de sa tristesse. Vallia est amoureux... Il aime la fille d'Aymar, la belle Eudoxie. Vallia est veuf, encore jeune, très-beau et très-majestueux ; ce serait un parti fort sortable ; mais Eudoxie en aime un autre, un certain Sunnon, qui l'a tirée des mains des Francs dans une attaque du monastère, que Vallia, entièrement occupé de sa mélancolie, avait oublié de repousser. Vallia, jaloux de Sunnon, veut se jeter sur lui et le mettre en pièces, et le pauvre diable n'a que le temps de se sauver dans l'église, asile inviolable dont les portes se referment sur lui. Vallia crie alors qu'il renonce au christianisme; il veut reprendre son ancienne religion, qui permet la vengeance. Majorin, son confident, qui abhorre le christianisme et voudrait faire remonter sur leur trône d'or les dieux de pierre et de marbre, les Olympiens dépossédés, l'excite et l'entretient dans sa colère. Les choses en sont à ce point, lorsque Aymar revient d'un petit voyage. Eudoxie lui fait part des prétentions et de la fureur de Vallia; ce récit n'a pas l'air d'alarmer beaucoup Aymar, qui tire un papier de son sein et dit : « Avec » ceci, je ferai tomber la colère de ce lion » comme une poussière qu'on arrose. » Majorin persuade à Vallia que le meilleur moyen de se faire aimer d'Eudoxie est de tuer le prêtre Aymar, raisonnement que nous prendrons la liberté d'intituler stupide, car, si Wisigoth qu'on soit, il est impossible de regarder le meurtre d'un père comme un moyen d'avancer dans le cœur de la fille. Le furieux Vallia, poussé par son Iago romain, va donc, sans motif aucun, planter sa framée dans la poitrine d'Aymar... La lettre est enfin ouverte et Vallia apprend qu'Eudoxie est sa fille. Elle épouse Sunnon; quant à Vallia, repentant et bourrelé de remords, il ne veut vivre que pour expier son crime et s'enfonce sous la voûte ténébreuse d'une crypte. Cette tragédie est agréablement variée par un figurant qui, à la fin de chaque acte, vient éteindre ou allumer une petite lampe qui

ressemble fort à un bougeoir d'hôtel garni. Les allées et venues de cet intéressant personnage ne sont pas le moindre attrait du spectacle. » N'en déplaise à M. Théophile Gautier, il y avait mieux que cela à dire de la première œuvre d'un poëte cherchant ingénument sa voie. M. Eugène Laugier s'est montré plus juste : « Un ouvrage, reçu et joué à titre d'encouragement et qui méritait plus d'honneur, *Vallia*, renfermait, malgré l'inexpérience scénique de l'auteur, de grandes beautés de détail; le style en était pur, d'une grande élévation et rempli de poésie; l'élément religieux y dominait. Cette pièce, représentée après avoir reçu quelques corrections que l'auteur imposa à son œuvre avec toute la douceur et la modestie qui caractérisent les hommes d'un vrai talent, et dont la pensée religieuse était d'une haute portée morale, eut un véritable succès littéraire. Guyon, qui jouait le principal rôle, était remarquable surtout par la manière dont il disait les stances *Sur la nuit*, lesquelles étaient une des belles parties poétiques de l'œuvre. Malgré son succès, *Vallia* ne fut joué que huit fois. » Le ministère des beaux-arts offrit une gratification à l'auteur, qui ne voulut pas l'accepter et qui préféra des livres, que le ministre lui fit donner.

* **VALLIER (SAINT-)**, bourg de France (Alpes-Maritimes), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. N.-O. de Grasse; pop. aggl., 451 hab. — pop. tot., 533 hab.

* **VALLIER (SAINT-)**, bourg de France (Drôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. N. de Valence, au confluent de la Galaure et du Rhône; pop. aggl., 3,035 hab. — pop. tot., 3,228 hab.

* **VALLIER (SAINT-)**, bourg de France (Saône-et-Loire), cant. de Mont-Saint-Vincent, arrond. et à 56 kilom. de Chalon-sur-Saône; pop. aggl., 481 hab. — pop. tot., 3,725 hab.

* **VALLIÈRES**, bourg de France (Creuse), cant. de Felletin, arrond. et à 15 kilom. S.-O. d'Aubusson; pop. aggl., 524 hab.— pop. tot., 2,266 hab.

* **VALLON**, bourg de France (Ardèche), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. S.-E. de Largentière, près de la rive gauche de l'Ardèche; pop. aggl., 1,581 hab.— pop. tot., 2,414 hab.

* **VALLUM** s. m. — **Encycl.** Ce nom vient de *vallus*, qui signifiait *pieu*. Les pieux dont le *vallum* était formé ont été décrits par Polybe, qui a fait en même temps une comparaison entre le *vallum* des Grecs et celui des Romains, comparaison tout à l'avantage des derniers. Chez les deux peuples, on prenait pour pieux de jeunes arbres ou des branches d'arbres âgés, portant elles-mêmes des branches plus petites; mais les pieux des Grecs étaient plus gros et avaient plus de branches; ceux des Romains n'avaient que deux ou trois branches, ou au plus quatre, et généralement d'un même côté. Les Grecs, pour construire le *vallum*, espaçaient considérablement les pieux; les intervalles qui les séparaient étaient remplis par les branches. Chez les Romains, ils étaient très-rapprochés et les branches d'un pieu étaient soigneusement enlacées au pieu voisin. Il en résultait qu'un pieu du *vallum* grec pouvait être facilement saisi par ses longues branches et facilement arraché; de plus, une fois arraché, il laissait une large ouverture. Le pieu du *vallum* romain n'offrait pas une prise si facile, et, si on l'arrachait, il laissait une ouverture trop petite pour qu'elle fût bien utile à l'ennemi. En Grèce, on préparait les pieux sur le terrain même du camp; chez les Romains, ils étaient préparés d'avance, et chaque soldat en portait trois ou quatre pendant les marches.

Quand une armée faisait le blocus d'une ville, elle se couvrait par un *vallum* du côté de la ville, et quelquefois par un autre du côté de la campagne; ce dernier retranchement devenait nécessaire si l'on craignait que des troupes ennemies ne s'avançassent du dehors pour essayer de faire lever le siége. C'est ainsi que s'établit l'armée du Péloponèse, lorsqu'elle mit le siége devant Platée. L'espace d'un *vallum* à l'autre était de 16 pieds, et les assiégeants se tenaient dans cet espace. De distance en distance étaient placées des tours occupant tout l'espace d'un *vallum* à l'autre, c'est-à-dire tout l'intervalle (*inter vallum*). Chaque tour avait une porte pour le passage des assiégeants. Une disposition analogue fut employée chez les Romains, par Scipion, au siége de Carthage et à celui de Numance, par Jules César au siége d'Alésia.

On a donné aussi le nom de *vallum* à des murailles qu'élevèrent les Romains, au temps de l'empire, pour se protéger contre les incursions des barbares. Telle fut la muraille qu'Adrien fit construire dans la Bretagne, avec le dessein de l'opposer aux peuplades du nord de cette île. Elle avait, en quelques endroits, jusqu'à 9 pieds d'épaisseur. Sa hauteur était de 15 pieds. On a calculé que sa longueur devait être environ de 100 milles romains, c'est-à-dire de plus de 148 kilomètres. A tous les 1,000 pas, il était flanqué d'une tour et comptait, en conséquence, 100 tours, où pouvaient se placer les soldats chargés de surveiller l'ennemi et ceux qui devaient le repousser.

On cite encore le *vallum* d'Agricola, le *vallum* d'Antonin, le *vallum* de Sévère et celui de Stilicon. Mais, en général, le mot *vallum* désigne le retranchement du camp romain, fait de pieux assez rapprochés pour offrir une solide défense, et établi le plus souvent contre un ennemi en rase campagne, quelquefois aussi contre une ville assiégée, et quelquefois contre l'un et l'autre en même temps.

* **VALMONT**, bourg de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. N.-O. d'Yvetot, sur la petite rivière de son nom; pop. aggl., 554 hab. — pop. tot., 911 hab.

* **VALOGNES**, ville de France (Manche), ch.-l. d'arrond., à 58 kilom. N.-O. de Saint-Lô, sur le Merderet; pop. aggl., 4,360 hab. — pop. tot., 5,831 hab. L'arrond. compte 7 cant., 117 comm., 78,912 hab.

VALON (Adrien-François-Gaëtan-Arthur DE), homme politique français, né à Beauvais en 1835. Il étudia le droit à Paris, où il passa sa licence. Après avoir été pendant quelque temps secrétaire particulier d'un préfet, il devint conseiller de préfecture, d'abord dans la Marne (1865), puis dans le Lot (1866), où il était encore lorsqu'il fut révoqué en octobre 1870. Elu député du Lot à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, M. de Valon, qui était resté un admirateur enthousiaste du despotisme impérial et de Napoléon III, malgré les désastres dont il était cause, fit partie du petit groupe de députés qui votèrent contre la déchéance de l'Empire. Il vota constamment ensuite avec la majorité réactionnaire, prit assez souvent la parole dans les discussions pour attaquer la République, contribua à la chute de M. Thiers, soutint de ses votes le gouvernement de combat et vota le septennat. Il se joignit aux bonapartistes qui allèrent à Chiselhurst « porter à la famille impériale le respectueux témoignage de ses regrets, de ses deuils et de ses espérances. » En 1874, il vota pour la loi sur les maires, contre les propositions Périer et Maleville; en 1875, contre la constitution, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Le 20 février 1876, il se porta candidat bonapartiste à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Cahors, et il adressa une circulaire spéciale aux curés de l'arrondissement. Elu député par 11,177 voix contre deux monarchistes, MM. de Limayrac et Pagès-Duport, il reprit sa place dans le groupe de l'Appel au peuple, dont il est un des plus fougueux représentants. Après le coup d'Etat parlementaire du 16 mai 1877, il donna son concours chaleureux au ministère de combat de Broglie-Fourtou, notamment le 19 juin. La Chambre ayant été dissoute, il se représenta comme candidat officiel devant ses électeurs, fut réélu par 11,625 voix, appuya la politique de résistance à la volonté nationale que continuèrent les cabinets de Broglie et de Rochebouët jusqu'au 14 décembre 1877, et il passa alors à l'opposition avec la minorité des partis coalisés contre la République.

* **VALRÉAS**, bourg de France (Vaucluse), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. N.-E. d'Orange; pop. aggl., 3,160 hab. — pop. tot., 4,705 hab.

VALROGER (François-Lucien DE), jurisconsulte français, né à Avranches (Manche) en 1808. Il étudia le droit à Caen, où il passa sa licence, puis son doctorat (1832). Nommé deux ans plus tard professeur suppléant à la Faculté de droit de cette ville, M. de Valroger devint, en 1837, professeur en titre de code civil. En 1850, il concourut à une chaire d'histoire de droit à la Faculté de Paris et fut appelé à l'occuper. L'année suivante, il reçut la croix de la Légion d'honneur. Ce savant professeur a publié, outre des articles dans des recueils de jurisprudence, les ouvrages suivants : *Histoire et théorie des formes de la transcription entre vifs de la propriété foncière* (1858, in-8°); *De l'impôt sur les successions chez les Romains* (1861, in-8°); les *Barbares et leurs lois, étude sur les monuments du droit primitif de la monarchie française* (1867, in-8°).

VALROGER (Hyacinthe-Charles DE), écrivain ecclésiastique français, frère du précédent, né à Avranches en 1812, mort à Caen en 1876. Il avait successivement voulu suivre la carrière du barreau et celle de la médecine, lorsqu'il entra au séminaire et reçut la prêtrise. Pendant quelques années, l'abbé de Valroger fut supérieur du petit séminaire de Sommervien. Il alla habiter ensuite Bayeux, où il obtint un canonicat. S'étant lié avec l'abbé Gratry, il entra avec lui dans la congrégation de l'Oratoire, que ce dernier fit revivre à Paris. C'était un prêtre instruit, qui a publié quelques ouvrages, dans la plupart desquels il a cherché à concilier ces deux choses inconciliables, la science et la religion dite révélée. Outre une traduction abrégée et annotée de l'*Essai sur la crédibilité de l'histoire évangélique* de Tholuck (1847, in-8°) et une traduction annotée de l'*Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament* de Reithmayer, Tholuck, etc. (1861, 2 vol. in-8°), on lui doit : *Etudes critiques sur le rationalisme contemporain* (1847, in-8°); *Du christianisme et du paganisme dans l'enseignement* (1852, in-18); l'*Age du monde et de l'homme d'après la Bible et l'Eglise* (1869, in-12); la *Genèse des espèces, études philosophiques et religieuses sur l'histoire naturelle et les naturalistes contemporains* (1873, in-12). Dans ce dernier ouvrage, il attaque vivement les doctrines de Darwin. Il prétend que l'homme fossile, dont on ne saurait aujourd'hui contester l'existence, n'était pas un homme, mais un type intermédiaire entre l'animal et l'homme, un type précurseur.

* **VALS**, bourg de France (Ardèche), cant. d'Aubenas, arrond. et à 32 kilom. N.-O. de Privas, sur la Volane; pop. aggl., 1,785 hab. — pop. tot., 3,301 hab. Les eaux minérales de Vals appartiennent à deux groupes essentiellement distincts : celui des sources bicarbonatées sodiques et celui qui comprend la source unique et acide de la Dominique.

Les sources bicarbonatées sodiques, de beaucoup les plus importantes, sinon les plus singulières, jaillissent dans un périmètre de 400 mètres à 500 mètres environ, à l'entrée ou très-près d'un petit vallon pittoresque et riant, sur la rive droite de la Volane, affluent de l'Ardèche. La composition de leurs eaux est assez différente, quoiqu'elles aient vraisemblablement une origine commune. Elles semblent, en effet, dériver des lacs situés sur les montagnes qui dominent Vals du côté de l'est; mais ces eaux ont certainement, dans leur trajet, lixivié les terrains volcaniques du Vivarais qui entourent la vallée; elles s'y sont chargées d'acide carbonique et ont ainsi contracté des propriétés dissolvantes qui leur ont permis de se charger de principes minéralisateurs très-variés.

Les eaux alcalines de Vals sont claires, limpides, petillantes pour la plupart, d'un goût agréable et un peu piquant. Leur température s'élève de 13° à 16°, selon la source; mais elle est constante pour chacune d'elles. Le total des principes fixes contenus dans un litre de ces eaux varie de 2 grammes à 9 grammes 24; au reste, leur composition est exprimée dans le tableau synoptique que nous donnons ici :

SUBSTANCES contenues dans les eaux.	SAINT-JEAN.	PRÉCIEUSE.	DÉSIRÉE.	RIGOLETTE.	MAGDELEINE.
Thermalité invariable à la source	13°	15°	16°	16°	15°
Acide carbonique libre	0,4250	1,218	2,145	2.095	2,050
Bicarbonates de chaux	0,3100	0,630	0,571	0,259	0,520
Bicarbonates de magnésie	0,1200	0,750	0,900		0,672
Bicarbonates de soude	1,4800	5,940	6,040	5,800	7,280
Bicarbonates de potasse	0,0400	0,230	0,263	0,265	0,255
Bicarbonates de lithine	indice.	traces.	non dosé.	traces.	traces.
Bicarbonates fer protoxyde avec trace de manganèse	0,0060	0,010	0,010	0,024	0,029
Arséniate de soude	très-sensible	traces.	sensible.	sensible.	sensible.
Iodure alcalin	indice.	indice.	sensible.	sensible.	sensible.
Chlorures de sodium et de potassium	0,0600	1,080	1,100	1,200	0,016
Sulfates de soude	0,0540	0,185	0,200	0,220	0,235
Sulfates de chaux	0,0700				
Alumine	0,0110	0,060	0,058	0,060	0,097
Matière organique	indéterminé.	peu.	traces.	traces.	peu.
	2,151	8,885	9,142	7,828	9 104

Il résulte de cette composition et de leur action thérapeutique bien étudiée que les eaux alcalines de Vals doivent être classées en trois groupes : 1° le groupe des toniques reconstituantes ou de celles qui, possédant en même temps le plus de bicarbonate de soude, d'acide carbonique et de fer, opèrent la reconstitution du sang et agissent sur l'hématose; ces eaux sont celles de la source Rigolette et de la source Magdeleine; 2° les eaux laxatives ou sodo-magnésiennes, employées comme laxatives principalement; ce sont celles des sources Désirée et Précieuse; 3° les eaux tempérantes sédatives, peu sodiques; la source Saint-Jean, arsenicale cependant, représente ce type.

Une courte description de chacune de ces eaux fera mieux encore connaître leur action sur l'économie animale.

La source Magdeleine est, après la source Saint-Jean, la plus importante des sources de Vals. Elle débite de 6,000 à 7,000 litres d'eau par jour à une température de 15° centigrades; sa saveur est agréable. Elle donne à l'analyse jusqu'à 7 grammes 28 de bicarbonate de soude par litre et 2 volumes d'acide carbonique; elle est très-gazeuse et très-alcaline. Elle convient, comme les eaux de Vichy, à toutes les maladies qui peuvent être avantageusement modifiées par les alcalins, à certains herpès, à la goutte, à la gravelle, au diabète, etc.

La source Rigolette tire son nom du mot rigole, dont tout le monde connaît l'acception; son eau possède une température de 16° et son mode d'action est assez analogue à celui de la source Magdeleine. Elle est recherchée pour combattre les diarrhées atones, les gastrorrhées, les enterorrhées, la chlorose, l'anémie, la leucocythémie, la leucorrhée, les asthénies chroniques avec commencement de cachexie, etc.

La source Désirée a une température de 16°; son eau, une saveur alcaline salée. Chaque litre qu'elle fournit contient 1 gramme environ de bicarbonate de magnésie, qui rend l'eau légèrement purgative. Cette eau est employée pour combattre la constipation, les maladies du foie et les hyperhémies générales et partielles.

La source Précieuse est située à côté de la Magdeleine; son eau a une température de 15° centigrades; elle est très-minéralisée, très-chargée d'acide carbonique et, néanmoins, d'un goût qui n'a rien de désagréable. Elle a les propriétés de l'eau de la Désirée; elle relève le système nerveux déprimé, active les digestions et les sécrétions.

La source Saint-Jean est la plus importante des sources carbo-sodiques de Vals; sa température est de 13° centigrades; son goût est parfait. La source Saint-Jean est la source des dyspeptiques; elle est tempérante et sédative et s'emploie avantageusement contre les dyspepsies lymphatiques, les gastrites simples ou gastralgies et les diarrhées des enfants. Comme eau de table, l'eau de Saint-Jean est préférable aux eaux de Vichy et n'a pas moins d'efficacité.

La source Dominique est essentiellement différente des autres sources de Vals et surgit sur l'arrière-plan d'un petit vallon pittoresque et verdoyant, à 180 mètres au-dessus des sources alcalines les plus élevées, la Rigolette et la Désirée. Le nom de Dominique lui a été donné, dit-on, à l'occasion d'une cure merveilleuse opérée par ses eaux sur la personne d'un religieux dominicain au commencement du XVIIe siècle. Cette source fournit une eau très-acide, anomalie des plus inexplicables, puisqu'elle possède à peu près la même origine que les sources alcalines dont nous avons précédemment parlé; elle est, de plus, très-arsenicale. Le tableau suivant donne sa composition :

Pour un litre d'eau,	
Acide sulfurique libre	1,30
Silicate acide, Arséniate acide, Phosphate acide, Sulfate acide (de sesquioxyde de fer); Sulfate de chaux; Chlorure de sodium; Matière organique	0,44
	1,74

Cette eau possède une température de 14°,5; elle est claire, limpide, d'un goût légèrement acide et ferrugineux, mais nullement désagréable; elle est d'ailleurs recherchée par un très-grand nombre de buveurs.

L'eau de la source Dominique, en raison de ce qu'elle contient des éléments actifs, au nombre desquels figure l'arsenic (3 milligrammes par litre), doit être prise avec modération et en tenant compte de diverses contre-indications formelles. On lui attribue une certaine efficacité contre des maladies rebelles aux traitements les plus actifs : la chlorose, l'anémie, les névroses et névralgies, les cachexies, les fièvres paludéennes rebelles, l'infection purulente, l'engorgement de la rate, plusieurs affections cutanées, le rachitisme, la scrofule et la tuberculose.

En résumé, les sources de Vals sont très-suivies et très-actives; leurs eaux alcalines font à celles de Vichy une concurrence très-sérieuse, tandis que l'eau de la Dominique supplée aux eaux du Mont-Dore, de la Bourboule, etc.

VALYLE s. m. (va-li-le — rad. *valérique*). Chim. Radical hypothétique de l'acide valérique et du valéronitrile.

VANAPRASTHÂ s. m. (va-na-pra-stâ). Membre d'un ordre de brahmes indous.

— **Encycl.** Le nom de *vanaprasthâ* signifie proprement Ceux qui mènent une vie solitaire dans les bois. Les brahmanes seuls peuvent entrer dans cet ordre; ils ne doivent s'y engager qu'à l'âge de cinquante ans environ, à un âge où ils se sentent capables d'observer la continence. Le brahmane qui désire embrasser ce genre de vie se retire dans quelque désert éloigné et emmène sa femme avec lui pour qu'elle le soulage dans ses travaux, mais il ne peut avoir avec elle aucun rapport conjugal. Il ne quitte point son habit de brahmane; il fait toutes les cérémonies que les brahmanes ont coutume de faire dans leur intérieur et consacre le reste du temps à la contemplation; il ne vit que de racines et de fruits. S'il se trouve absolument dépourvu de ces aliments, il doit se contenter de feuillages et ne peut, sous aucun prétexte, prendre la liberté d'entrer dans les villes ni d'y envoyer sa femme chercher les choses nécessaires à la vie. La règle de l'ordre veut que le *vanaprasthâ* mène ce genre de vie pendant vingt-deux années, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de soixante-douze ans; il doit pendant tout ce temps donner des preuves de détachement du monde et se préparer à la vie de sauniâri. Mais tel est aujourd'hui le relâchement de la discipline que la plupart de ceux qui veulent devenir sauniâri, au lieu de se retirer dans les déserts, demeurent tranquillement dans leur maison et se contentent de n'avoir aucun commerce avec leur femme; de plus, ils n'observent pas la règle quant au nombre des années d'épreuve; il y en a même qui, maltraités par leur famille, vont immédiatement se présenter au gourou des sauniâri pour le supplier de les recevoir dans son ordre.

VAN BASTELAER (Désiré-Alexandre), archéologue et savant belge, né à Namur en 1823. Il se fit recevoir pharmacien, et, tout en exerçant sa profession, il s'est adonné à des travaux scientifiques et archéologiques. M. Van Bastelaer est devenu président de la Société archéologique de Charleroi et membre de l'Académie royale de médecine de Belgique. Ses principaux ouvrages sont : la *Question du travail des femmes et des enfants dans les houillères en présence de la statistique officielle* (1869, in-8°); *Etudes comparatives et commentaires sur la* Pharmacopæa belgica nova *et le* Codex medicamentarius (1869, in-8°); *l'Art romain et l'art barbare dans les bijoux trouvés au cimetière de Strée (Hainaut) et dans les stations belgo-romaines de l'Entre-Sambre-et-Meuse* (1874, in-8°); *Collection des actes de franchises, de priviléges, octrois, ordonnances, règlements, etc., donnés spécialement à la ville de Charleroi* (1875, in-8°); les *Armes et les sceaux de Charleroi* (1875, in-8°), etc.

* **VAN CLÉEMPUTTE** (Lucien-Tyrtée), architecte. — Il est mort à Paris en 1871.

VAN DEN CORPUT (Édouard), médecin belge, né à Bruxelles en 1821. Il s'adonna à l'étude de la médecine et prit le grade de docteur. Il est devenu professeur de thérapeutique à l'université de Bruxelles et membre de plusieurs sociétés savantes. Nous citerons de lui : *De la fabrication du papier au point de vue de la technologie chimique et des perfectionnements successifs apportés à cette industrie* (1861, in-12); *Sur un nouveau système de pessaires leviers et sur l'emploi de ces instruments dans les déviations utérines* (1865, in-8°); l'*Epidémie de la fièvre récurrente observée à Saint-Pétersbourg en* 1865 (1865, in-8°); *Histoire naturelle et médicale de la trichine* (1866, in-8°); *De l'organisation des écoles pratiques professionnelles en Allemagne, en Suède, en Russie, etc.* (1866, in-8°); *Origine et cause de l'épidémie de fièvre typhoïde qui a régné à Bruxelles pendant les premiers mois de* 1869 (1869, in-8°), etc.

VANDERBILT (Cornélius), célèbre commerçant américain, né dans l'île de Staten, près de New-York, en 1794, mort à New-York le 15 octobre 1876. Il descendait d'une famille hollandaise. Fils d'un fermier, il montra peu de goût pour l'étude, n'apprit que la lecture, l'écriture et le calcul, et il aida, enfant, son père à porter des fruits et des légumes au marché de New-York, où la vue des navires lui donna le goût de la navigation. Vanderbilt avait perdu son père lorsque, à seize ans, il demanda à sa mère de lui avancer 500 francs pour acheter une embarcation. Celle-ci finit par y consentir, à la condition qu'il cultiverait un terrain qu'elle lui cédait. Doué du génie du commerce, il eut l'idée, pendant la guerre de 1812 entre les Etats-Unis et l'Angleterre, de se charger d'approvisionner les forts de New-York. Avec les bénéfices de cette opération, il acheta deux schooners et fit le cabotage dans le Sud. A vingt-trois ans, il avait un capital de 50,000 francs. Tout en continuant à utiliser ses voiliers, il entra comme employé chez un riche armateur, afin de faire une étude approfondie du commerce. Au bout de dix ans, il le quitta, bien que celui-ci lui eût fait les offres les plus brillantes pour le retenir. Il voulait être son maître et ne faire que les entreprises qui lui conviendraient. A cette époque, Vanderbilt, qui possédait un capital de 150,000 francs, entreprit la construction de navires à vapeur. Vingt ans plus tard, il possédait trente-huit bateaux à vapeur servant soit au cabotage, soit au service intérieur. Lorsque la découverte des mines d'or de Californie fit affluer une foule d'émigrants dans cette partie de l'Amérique, Vanderbilt créa une compagnie de bateaux à vapeur qui fit la plus heureuse concurrence à la compagnie de New-York à San-Francisco; puis il créa d'autres lignes, notamment la ligne transatlantique entre New-York et Le Havre. A la suite d'un voyage qu'il fit en Europe et pendant lequel il visita les places commerciales les plus importantes, il renonça, vers 1860, au métier d'armateur et de constructeur maritime. Il possédait alors environ 200 millions. A partir de ce moment, il s'occupa uniquement d'entreprises de chemins de fer, et, comme toujours, ses opérations eurent un étonnant succès. Il en arriva à posséder ou à diriger un réseau de 978 milles, représentant un capital de 750 millions, dont la moitié était entre les mains de sa famille, ce qui lui valut le surnom de **Roi des chemins de fer**. En 1867, il devint président du New-York-Central. Avec ses dividendes, il achetait chaque année pour 10 millions de titres. C'était enfin un spéculateur à la Bourse aussi hardi qu'heureux, et il lui arrivait parfois de risquer en une seule Bourse de 50 à 75 millions. Ce fut ainsi qu'il en arriva à gagner une fortune énorme, qu'on a évaluée à plus de 600 millions. Pendant la guerre de la Sécession, il fit don au gouvernement fédéral d'un vapeur de 4 millions, le *Vanderbilt*. De son vivant, il fonda à Nashville une université qui porte son nom, qu'il dota d'une somme de 3 millions et demi et qui a été inaugurée en 1875. En mourant, il laissa 5 millions pour différentes fondations, notamment pour la création d'une maison de retraite pour les employés de ses chemins de fer. D'un premier mariage contracté à dix-neuf ans, il avait eu quatre fils et neuf filles. Dans les dernières années de sa vie, il épousa une de ses parentes âgée de trente ans, à laquelle il laissa en mourant 3,500,000 francs. Par son testament, il institua pour son légataire à titre universel son fils aîné, qui, depuis quelques années, était associé à ses entreprises et qui se trouva ainsi possesseur d'environ 500 millions. Il légua à ses autres fils, à ses filles, à ses petits-fils, à ses serviteurs, etc., des sommes plus ou moins considérables, dont le total était d'environ 90 millions.

* **VANDERSTRAETEN** (Edmond), écrivain belge. — Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *J. Janssens, compositeur de musique* (1866, in-8°); la *Musique aux Pays-Bas avant le* XIXe *siècle, documents inédits et annotés* (1867-1878, 4 vol. in-8°); le *Théâtre villageois en Flandre, d'après des documents entièrement inédits* (1874, in-8°), etc.

VAN GHELL (Céline-Anna), actrice française, née en 1847. Fille d'un musicien distingué, elle fit de bonnes études et parut le 8 octobre 1868 à l'Athénée dans le *Petit Poucet* de Laurent de Rillé. Son père composa et intercala exprès pour elle la romance de l'*Etoile* qui fit le succès de la débutante. Engagée l'année suivante aux Folies-Dramatiques, elle créa avec les plus vifs applaudissements Méphisto du *Petit Faust* d'Hervé (23 avril), puis joua aux Bouffes-Parisiens et passa ensuite aux Variétés, où elle interpréta les rôles de Fiorella des *Brigands*, de Gabrielle des *Cent vierges*, etc. En 1872, elle quitta une scène qui convenait si bien à la nature de son talent pour aborder à l'Opéra-Comique le rôle de Rose Friquet des *Dragons de Villars*. « Douée d'une voix un peu plus étendue que ne le sont d'ordinaire celles des chanteuses d'opérette, dit un critique, elle écouta les conseils dangereux de ses admirateurs. Mlle Van Ghell déploya certainement de la gentillesse, une certaine verve et fit entendre de doux accords; mais la distance à laquelle elle resta de Mme Galli-Marié fut telle, que deux représentations suffirent pour faire rompre l'engagement. » Elle retourna aux Variétés, où dans l'emploi des travestis elle tenait à juste droit le premier rang. Changeant encore de théâtre, elle alla jouer en 1874 aux Folies-Dramatiques la *Fiancée du roi de Garbe* et Clairette de la *Fille de madame Angot*. Elle a créé depuis, aux Bouffes-Parisiens, René de la *Créole* d'Offenbach (3 novembre 1875), puis elle est revenue aux Variétés, où elle a retrouvé son véritable public. « Nature fine, plutôt que pénétrante, dit M. Félix Jahyer, espiègle avant d'être entraînante, tout ce que chante Mlle Van Ghell révèle du goût, et tout ce qu'elle dit est marqué au sceau de l'esprit. »

VANHAL (Jean-Baptiste), compositeur bohémien. V. WANHAL, dans ce *Supplément*.

* **VAN HASSELT** (André), littérateur belge. — Il est mort en 1874. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : les *Quatre incarnations du Christ*, poëme social (Bruxelles, 1868, in-12); le *Livre des ballades* (1872, in-8°); le *Livre des paraboles* (1872, in-8°).

VAN HIER (Georges, baron DE HIERSCHEL DE MINERBI, dit), peintre autrichien, né à Trieste en 1837. Il étudia la peinture à Venise, à Vienne, puis à La Haye et s'adonna au paysage sous le pseudonyme de Van Hier. Il a exposé un certain nombre de tableaux qui lui ont valu d'être nommé membre de l'Académie de Venise et d'être décoré de divers ordres étrangers. Nous citerons, entre autres : les *Environs de Vienne*, une *Vue de Trieste*, *Environs de Rotterdam*, *Vue de Hollande*, un *Effet de nuit au bord de l'Escaut*, etc. Etant venu se fixer à Paris, il a exposé aux Salons de peinture : *Vue de Dordrecht*, la *Salute à Venise* (1873); *Environs d'Anvers* (1874); *Canal près de Harlem*, *Souvenir de Zélande* (1875); *Souvenir de la plage de Scheweningue* (1877). Cet artiste réussit particulièrement dans la représentation des effets de nuit.

VANILLERIE s. f. (va-ni-lle-rî; *ll* mll. — rad. *vanille*). Lieu où l'on cultive des vanilliers. ‖ On peut dire aussi VANILLIÈRE.

* **VANMOER** (Jean-Baptiste), peintre belge. — Les derniers tableaux que ce remarquable artiste a exposés à Paris sont : *Intérieur de l'église Sainte-Marie de Belem* (1865); le *Fort de Belem*, l'*Eglise Saint-Marc*, à Venise; l'*Ile Saint-Georges*, à Venise, à l'Exposition universelle de 1867. A Bruxelles, où il s'est fixé, M. Vanmoer a exécuté, depuis cette époque, un certain nombre de tableaux importants, et il a été nommé, en 1869, officier de l'ordre de Léopold. Nous citerons de lui : *Bruxelles en* 1868, tableau qu'on voit au musée de cette ville; le *Quai des Esclavons*, à Venise; l'*Eglise Saint-Marc*, de la même ville; la *Cour du palais ducal*, à Venise, grande toile qui figure au Palais-Royal de Bruxelles; plusieurs *Vues du vieux Bruxelles*, le *Grand canal*, le *Môle*, la *Piazzetta*, la *Porta di Carta*, à Venise, etc.

* **VANNES**, ville de France (Morbihan), ch.-l. du départ. et de deux cant., à 459 kilom. O. de Paris, à la jonction du Treluhan et du Meucon; pop. aggl., 12,068 hab. — pop. tot., 17,946 hab. L'arrond. compte 11 cant., 81 comm., 138,563 hab.

* **VANS (LES)**, petite ville de France (Ardèche), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-O. de Largentière; pop. aggl., 2,331 hab. — pop. tot., 2,747 hab.

* **VANVES** ou **VANVRES**, bourg de France (Seine), cant., arrond. et à 6 kilom. N. de Sceaux; pop. aggl., 7,989 hab. — pop. tot., 8,812 hab.

VANZEY s. m. (van-zè). Nom donné au sébestier en Abyssinie.

* **VAOUR**, bourg de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. N.-O. de Gaillac; pop. aggl., 258 hab. — pop. tot., 588 hab.

* **VAPEREAU** (Louis-Gustave), littérateur français. — Au mois de janvier 1877, il a été nommé inspecteur général de l'instruction publique pour l'enseignement primaire. Cette même année, il a publié un *Dictionnaire universel des littératures* (in-8°), ouvrage auquel nous avons consacré un article spécial au mot DICTIONNAIRE, dans ce *Supplément*.

* **VAQUERO** s. m. — **Encycl.** Les opinions sont partagées touchant l'origine des *vaqueros* des Asturies. Les uns les font descendre des Maures qui furent chassés d'Espagne au XVIIe siècle, les autres de quelques esclaves romains fugitifs qui seraient venus se réfugier dans ce pays; mais ces conjectures sont peu fondées, suivant M. Francisque Michel (*Histoire des races maudites*). « Les *vaqueros*, dit-il, sont sortis de la même souche que les autres Asturiens. Nonobstant cela, comme le peuple n'y regarde pas de si près, il lui est resté de ce préjugé certaines impressions, certains soupçons, et, soit qu'il obéisse à leur influence, soit par suite de la situation même et de la manière de vivre des *vaqueros*, ils sont, eux et lui, séparés par un sentiment qui, chez l'un, est du mépris, et, chez les autres, de la haine. Leurs villages, peu considérables, séparés les uns des autres et connus sous le nom de *brañas*, sont situés sur des montagnes des Asturies, défendues par d'autres plus élevées. Ils s'occupent uniquement de l'accroissement et de la vente de leurs troupeaux, et chaque année ils abandonnent leurs cabanes pour gagner les montagnes plus élevées de Léon, où ils demeurent depuis le mois de juin jusqu'à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, probablement pour avoir des pâturages plus frais et laisser reposer leurs terres. Comme trafiquants, ils sont plus rusés que ceux qui s'occupent uniquement d'agriculture, et en même temps ils sont plus disposés à la supercherie et à la fraude, vices qui prennent leur source dans la cupidité dont les commerçants de profession sont si rarement exempts. Il en résulte que les autres Asturiens les regardent avec des yeux de mépris, et en retour les *vaqueros* les abhorrent. Les uns et les autres évitent autant qu'ils peuvent d'avoir des rapports ensemble, surtout de parenté, et si, malgré cela, l'intérêt ou un violent amour les porte à contracter quelque mariage, il n'a jamais lieu sans scandale et sans que la famille de l'Asturien manifeste son dégoût et sa désapprobation. Aussi les *vaqueros* donnent-ils plus d'argent à Rome que toute la principauté; car, peu nombreux comme ils sont et s'alliant entre eux, ils trouvent continuellement sur leur chemin une parenté qui réclame une dispense. Tous sont plébéiens, à l'exception d'une famille, mêlée depuis plus d'un demi-siècle à plusieurs autres et qui obtint des lettres de noblesse (*executoria de hidalguia*) en la chancellerie de Valladolid. Ils sont, à l'église, séparés du reste de la population par un linteau de bois fixé sur les dalles et relégués dans la partie inférieure, tandis que le haut est occupé par les autres fidèles. »

* **VAR** (DÉPARTEMENT DU). D'après le recensement de 1876, la population de ce département est de 295,763 habitants. Aux termes de la loi constitutionnelle, le département du Var nomme 2 sénateurs et 3 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 15e région, 15e corps d'armée, dont le quartier général est à Marseille. Toulon est une subdivision de région et la résidence du général commandant la 57e brigade, 29e division d'infanterie, dont le quartier général est à Nice. Il y a à Toulon des magasins de vivres, de fourrage et d'habillement.

* **VARADES**, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. E. d'Ancenis, sur la rive droite de la Loire; pop. aggl., 771 hab. — pop. tot., 3,566 hab.

VARAMBON (François-Laurent-Léon), avocat et homme politique français, né à Lyon en 1830. Il étudia le droit à Paris, où il passa sa licence et son doctorat, et se fit inscrire comme avocat au barreau de cette ville. En 1859, M. Varambon retourna dans sa ville natale et il y continua l'exercice du barreau. Partisan des idées républicaines et libérales, il fit une opposition active à l'Empire, et il fut sur le point d'être impliqué dans le procès des Treize. Depuis 1861, il était membre du conseil général du Rhône pour le 8e canton de Lyon, lorsque éclata la révolution du 4 septembre 1870. Il devint alors membre du conseil municipal de cette ville. Peu après, M. Crémieux, ministre de la justice du gouvernement de la Défense, le nomma procureur général à Besançon. Il conserva ces fonctions sous le gouvernement de M. Thiers, donna sa démission le 25 mai 1873 et vint reprendre à Lyon l'exercice de sa profession d'avocat. Lors des élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Varambon posa sa candidature dans la 5e circonscription de Lyon. Il fit une profession de foi très-républicaine et fut élu par 14,086 voix contre M. Plasson, candidat monarchique. Membre de l'Union républicaine, il siégea à gauche, fit partie de plusieurs commissions importantes, fut nommé rapporteur du budget de la justice, prit part, en diverses circonstances, aux discussions publiques et vota avec la majorité républicaine. Le 18 mai 1877, il signa la protestation des gauches contre le gouvernement de combat, puis il vota avec les 363 l'ordre du jour contre le cabinet de Broglie (19 juin). Le mois précédent, il avait été réélu membre du conseil général du Rhône. Après la dissolution de la Chambre, il se représenta devant ses électeurs et fut réélu député par 15,220 voix contre 5,760 données à M. Arcis, monarchiste. Il reprit sa place à gauche et continua de s'associer par ses votes à la politique si sage et si libérale de la majorité républicaine. M. Varambon a collaboré à la *Revue pratique de droit français* et publié : les *Affaires municipales de Lyon, études sur le budget, situation financière de la ville* (1870, in-8°).

* **VARENNES-SUR-ALLIER**, bourg de France (Allier), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N.-O. de La Palisse; pop. aggl., 1,182 hab — pop. tot., 2,510 hab.

* **VARENNES-SUR-AMANCE**, bourg de France ((Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kil. E. de Langres; pop. aggl., 1,178 hab. — pop. tot., 1,252 hab.

* **VARENNES-EN-ARGONNE**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. N.-O. de Verdun, sur l'Aire; pop. aggl., 1,409 hab. — pop. tot., 1,439 hab.

VARENNES-SAINT-SAUVEUR, bourg de France (Saône-et-Loire), cant. de Cuiseaux, arrond. et à 18 kilom. de Louhans; pop. aggl., 273 hab. — pop. tot., 2,088 hab.

* **VARENT (SAINT-)**, bourg de France (Deux-Sèvres), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N.-E. de Bressuire, sur le Thouaret; pop. aggl., 428 hab. — pop. tot., 1,734 hab.

* **VARILHES**, ville de France (Ariége), ch.-l. de cant., arrond. et à 9 kilom. de Pamiers; pop. aggl., 1,129 hab. — pop. tot., 1,637 hab.

VARNIAS s. m. (var-ni-ass). Sorte de tabac à fumer.

VARS (Émilie DE), femme de lettres française, née à Saint-Preuil (Charente) en 1810, morte à Paris en 1877. Elle s'adonna d'abord à l'enseignement, puis se tourna vers les lettres, publia un certain nombre de romans et collabora à diverses feuilles spéciales pour les jeunes filles. Dans les dernières années de sa vie, elle devint une adepte des idées de l'abbé Michon sur la divination du caractère par l'écriture, et elle collabora à la *Graphologie*. Nous citerons, parmi ses écrits : *Geneviève de Paris* (1858, in-18); le *Roman de ma portière* (1858, in-16); les *Enfants de Clovis* (1858, in-16); *Une déception* (1860, in-12); *Radegonde* (1861, in-12); la *Joueuse, mœurs de province* (1863, in-12); *Mémoires d'une institutrice* (1867, in-12); les *Ultra-catholiques* (1870, in-12), où elle se montre partisan des idées libérales; *Histoire de la graphologie*, suivie d'un *Abrégé du système de la graphologie* (1874, in-12); les *Amours d'une Cosaque, par un ami de l'abbé* *** (1875, in-12), où elle prit la défense de l'abbé Liszt.